Envoyé en préfecture le 25/10/2021
Reçu en préfecture le 25/10/2021
Affiché le
ID : 011-200035855-20211020-20210186-DE

2021-186

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :
FINANCES LOCALES

SOUS-DOMAINE :
SUBVENTIONS

OBJET :
Demande de subvention : SALLES SUR L'HERS - Réhabilitation du réseau d 'eaux usées sur la rue des Rosiers

Le nombre de délégués en service est de 71

Convocation du conseil en date du
13 octobre 2021

CERTIFIE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE

25 OCT. 2021

PAR PUBLICATION LE

25 OCT. 2021

PAR DELEGATION LE

Signature

Séance du Conseil Communautaire du 20 octobre 2021 à 20 heures 00.
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.
Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

Présents : Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Brigitte BATIGNE, Robert BATIGNE, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Karole CAFFIER, Alain CARBON, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT, Claire DARCHY, Javier DE LA CASA, François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Philippe GREFFIER, Bernard GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Philippe GUIRAUD, Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Gérard MONDRAGON, Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Serge OURLIAC, Charles PAULY, Bernard PECH, Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Jean-François VERONIN-MASSET, Jérôme WILTZIUS, Giovanni ZAMAI.
Formant la majorité des membres en exercice.

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : Cédric LEMOINE par Omar AIT MOUH, Hubert NAUDINAT par Jérôme WILTZIUS.

Procuration(s) : Nicole CATHALA-LEGEVAQUES à Jean-Francois VERONIN-MASSET, Prescillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Benoit MERLIN à Patrick MAUGARD, Bruno PERLES à Elisabeth ESCAFRE, Martine PUEBLA à Danielle FABRE, Bernard VIDAL à Bernard PECH, Monique VIDAL à Serge OURLIAC.

Excusé(s): Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE, Dominique DUBLOIS, Thierry MALLEVILLE, Henri POISSON, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH.

Absent(s) : Alain BOUSQUET, Didier CALMETTES, Frédéric JEANJEAN, Gerard LAMARQUE, Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Régine SUURE, Marc TARDIEU.

Secrétaire de séance : Bernard GRIMAUD.

Envoyé en préfecture le 25/10/2021
Reçu en préfecture le 25/10/2021
Affiché le 2021-186
ID : 011-200035855-20211020-20210186-DE

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de déposer auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département de l'Aude les demandes de subvention correspondant au projet suivant :

Intitulé de l'opération	Localisation	Année de démarrage des travaux	Montant de l'opération	Taux d'aide de l'agence de l'eau	Montant de l'aide de l'agence de l'eau	Taux d'aide du CD11	Montant del'aide du CD11	Autofinancement
Réhabilitation du réseau d'eau potable sur la rue des Rosiers	SALLES SUR L'HERS	2022	77 119,69 €	50 %	38 559,85 €	30 %	23 135,91 €	15 423,93 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

DECIDE de solliciter le dossier de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Département pour le projet suivant : Réhabilitation du réseau d'eaux usées sur la rue des Rosiers : Commune de SALLES SUR L'HERS.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.
La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 20 octobre 2021

Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS * 11 (Aude) *

Philippe GREFFIER